



**Compte rendu de mandat de Martine DOZOL,
membre FO sortante du Conseil d'Administration du CEA**

Le Conseil d'administration du CEA comprend dix-huit membres :

- sept représentants de l'Etat nommés par décret : l'Administrateur général et six représentants désignés respectivement sur propositions des ministres chargés de l'industrie, de la recherche, de l'énergie, de l'économie, du budget et de la défense ;
- cinq personnalités désignées en raison de leur compétence, nommées également par décret
- **et six représentants du personnel du CEA et de ses filiales, élus.**

Les mandats actuels des représentants du personnel s'achèvent le 28 juillet 2014 (mandats de 5 ans). Vous êtes ainsi appelés à désigner vos représentants au conseil d'administration pour la période 2014-2019.

Administrateur élue Force Ouvrière, je termine mon deuxième et dernier mandat (pour « cause de retraite »), c'est XX qui, tête de liste FO pour les élections de juin 2014, prendra ma relève, si bien sûr vous lui accordez vos suffrages.

Il est important qu'un administrateur FO, a minima, continue à siéger au conseil d'administration (deux, c'est mieux !) car c'est la possibilité de s'exprimer devant les représentants des ministères et faire connaître la position de Force Ouvrière sur tous les sujets discutés et votés en conseil d'administration, tous sujets d'importance pour le CEA et son devenir : siéger au conseil d'administration, c'est exprimer ses positions sur les orientations stratégiques (le PMLT qui définit des orientations sur 10 ans, les contrats d'objectifs qui lient le CEA et l'Etat, avant sur 3ans, dorénavant sur 4 ans), les budgets annuels, la politique d'insertion du CEA dans les milieux français et européens de la recherche, la politique de collaboration et de soutien à l'industrie française, de valorisation de nos recherche, le programme et le financement des opérations d'assainissement et de démantèlement de nos anciennes installations nucléaires

A travers tous ces sujets discutés, j'ai régulièrement exprimé ma position qui est bien sûr aussi celle de Force Ouvrière ; je l'ai en particulier exprimée sur :

- **la politique budgétaire imposée** au CEA par nos tutelles, caractérisée principalement par une baisse régulière des financements publics pérennes (subventions) au profit des financements sur projets,. J'ai régulièrement demandé aux tutelles un rééquilibrage à la hausse des subventions par rapport aux financements sur projet, arguant des difficultés engendrées par une trop grande dépendance au financements sur projets, par définition incertains, et générateurs d'activités de R&D en dents de scie, sur des périodes relativement courtes (de 1 à 3 ans généralement), qui conduisent à faire largement appel à des contrats post-doctoraux et CDD pour pallier le manque d'effectif afin d'honorer les engagements pris lorsque les financements sont obtenus.
- **la part de plus en plus grande que représentent**, en conséquence de la baisse des financements publics, **les recettes externes** : La faiblesse des financements publics conduit aussi le CEA à rechercher des financements privés, ce qui, en soi est une bonne chose (implication des industriels dans la recherche technologique, « utilité » de notre recherche technologique...); mais lorsque le ratio de financement privé/public devient trop important, comme cela devient le cas à la DRT, cette

situation fragilise l'organisme ; Au nom de FO, j'ai plusieurs fois exprimé ce risque de fragilisation et aussi demandé, pour le prévenir, des financements publics à des niveaux plus élevés.

- **les conséquences de la sous budgétisation du CEA** alors que ses missions ne font que croître : cette sous budgétisation chronique conduit à réduire les effectifs permanents, en particulier dans les services supports, déjà bien touchés. Ainsi, la charge sur les salariés s'intensifie alors que s'amenuise leur pouvoir d'achat. Je n'ai cessé durant mes mandats de rappeler que la première richesse du CEA est son personnel, souligné la qualité, la compétence et l'abnégation des salariés CEA et demandé une meilleure reconnaissance de leur travail, en particulier par des augmentations de salaire...

- **les orientations de notre organisme telles que dessinées au travers du PMLT 2013-2022,**

Le Plan à Moyen et Long Terme 2014 – 2022 du CEA est désastreux pour la recherche et pour le CEA. il prévoit une baisse dramatique des ressources venant de l'Etat (- 10% globalement entre 2013 et 2016), l'arrêt ou le report de programmes, l'arrêt de certaines installations, le gel des recrutements et l'accentuation de la baisse des effectifs sous couvert de redéploiement. Le PMLT laisse présager des difficultés pour toutes les directions du CEA ; aucun pôle du CEA n'est épargné ; les activités de recherche dans le nucléaire et la recherche fondamentale, tout particulièrement, sont prévues en net recul.

J'ai déploré que les orientations fixées par l'état pour l'établissement du PMLT 2013-2022 n'aient été dictées que par l'objectif de réduire les dépenses publiques ; En effet, et comme je l'ai souligné en Conseil d'Administration, la recherche est un investissement pour l'avenir, une dépense d'avenir, elle ne devrait pas être impactée par les obligations de réduction des dépenses publiques ; réduire la R&D pour des considérations budgétaires relève d'une politique à court terme qui hypothèque l'avenir.

Le CEA est en profonde crise comme il l'a rarement connu. Il est essentiel, en de telles périodes, que la voix des salariés se fasse entendre. Vos représentants parrainés par FO au Conseil d'Administration du CEA se feront l'interprète de vos attentes, préoccupations et intérêts.